Publié le 16 janvier 2013 - Mis à jour le 16 janvier 2013

Deux poids deux mesures

Gazon maudit : selon que vous soyez ses amis ou ses adversaires, Bertrand Delanoë vous réclamera 100 000 euros pour restaurer ses pelouses après une manif

Bertrand Delanoë réclame à l'Etat 100 000 euros pour avoir autorisé le rassemblement contre le mariage homo sur le Champ-de-Mars.

En 2011, le maire de Paris prêtait le Champ-de-Mars à SOS Racisme pour un concert et allouait 230 000 euros à l'association. Aujourd'hui, il réclame à l'Etat 100 000 euros pour avoir autorisé le rassemblement contre le mariage homo au même endroit.

Avec Serge Federbusch
Serge Federbusch est président du Parti des Libertés, élu conseiller du 10 ème arrondissement de Paris en 2008 et fondateur de Delanopolis, premier site indépendant d'informations en ligne sur l'actualité politique parisienne.

Il est l'auteur du livre L'Enfumeur, (Ixelles Editions), 2013.
Voir la bio en entier

Incroyable mais vrai.

En 2011, au moment du lancement de la grande caravane socialiste qui allait faire le tour de France et préparer les élections présidentielle et législatives, Delanoë avait prêté, un 14 juillet, le Champ-de-Mars à SOS Racisme pour un énième concert mi-branchetouille mi-politique, le genre de happening faussement culturel et vraiment sectaire auquel cette association para-socialiste nous a habitués.

Rose sur le gâteau, il avait alloué à cette sauterie une énorme subvention de 230 000 euros pour l'occasion.

Aujourd'hui, les choses ont changé : c'est 100 000 euros qu'il réclame à l'Etat pour avoir autorisé le rassemblement contre le mariage homo sur le même lieu. Alors pourtant que le Champ-de-Mars est, depuis des années, en piteux état, voilà soudain qu'il s'en émeut et évalue à cette somme rondelette les soi-disant dégâts faits par les manifestants.

Certains sont plus égaux que d'autres !Si vous cliquez la, vous retrouverez la mémoire de la scandaleuse subvention accordée à Sos Racisme pour un événement plus politique que culturel. Naturellement, il est fort douteux qu'un tel concert n'ait pas donné lieu à quelques endommagements des plantations et à une lourde opération de nettoyage. Delanoë a-t-il envoyé une facture le lendemain à Sos-Racisme ? Il est d'autant plus permis d'en douter, qu'à rebours des enseignements bibliques, sa main gauche sait généralement ce que fait sa main droite : la première subventionne, la seconde paie des impôts. En tout cas, le voilà désormais faisant preuve d'un sectarisme qui lui va bien. Lisez ici, cet effarant exemple de mesquinerie municipale ! La tartufferie ne frappe pas que les faux dévots, elle atteint aussi les faux démocrates. *Article publié sur le site Delanopolis*